

LIBERTÉ DE MANIFESTATION EN IRLANDE POUR LE DROIT À L'AVORTEMENT

Un article de Léa et Manon



Des milliers de personnes ont défilé à travers Dublin et 20 autres villes du monde pour protester contre les lois strictes de l'Irlande sur l'avortement.

Médias-presse.info, http://images.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fmedia.medias-presse.info%2Fwp-content%2Fuploads%2F2016%2F09%2Fmilitants-pro-avortement-irlande.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Fwww.medias-presse.info%2Fmanifestation-pro-avortement-en-irlande%2F61622%2F&h=414&w=736&tbnid=fVHwuQvOoDsnHM%3A&vet=1&docid=IU_DwriE6gYFrM&ei=DwqSWJ6cOMH0aOHfj1AL&tbn=isch&iact=rc&uact=3&du r=1273&page=0&start=0&ndsp=36&ved=0ahUKEwje36WQpu_RAhVBOhKHeEvArIQMwgdKAEwAQ&bih=856&biw=1787

Dans le journal « L'Actu » sorti le mardi 27 septembre 2016, un article évoque des milliers de manifestants pour le droit à l'avortement en Irlande.

L'article explique qu'en Irlande, les femmes n'ont pas le droit à l'avortement qui est interdit par la Constitution depuis 1983 sauf si la vie de la mère est en danger. Sinon il est proscrit dans tous les autres cas, y compris en cas de viols ou de malformation du fœtus. En Irlande avorter est passible d'une peine de prison de 14 ans. Le comité des droits de l'Homme de l'ONU a demandé à l'Irlande de modifier sa loi estimant quelle soumettait les femmes à un traitement cruel, inhumain et dégradant.

Ce sujet est en lien avec le droit de manifestation. Une manifestation est une réunion organisée sur la voie publique pour exprimer une conviction collective.

Cette manifestation est aussi en lien avec la liberté de penser, c'est-à-dire de pouvoir choisir sa vérité dans le secret de sa pensée.